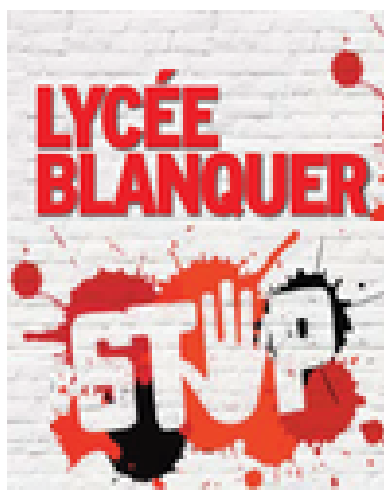


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5685>



Le point sur les actions à venir sur la réforme du lycée sur le 21 et le 89

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 -



Date de mise en ligne : lundi 7 janvier 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Différentes actions sont programmées dès cette rentrée. Cet article fait le point sur les actions qui concernent les départements de Côte d'Or et de Saône et Loire.

Pour les deux autres départements des actions sont envisagées, mais il n'y a pas eu d'Assemblée Générale inter-lycées. Consultez les pages départementales.

Concernant la Côte d'Or

Suite aux deux AG qui se sont tenues le 12 et 17 décembre et une audience avec la Rectrice en intersyndicale le 14 décembre, une AG est prévue le :

- mardi 8 de 12h à 14h une AG interlycees à la bourse du travail.
- un rassemblement à 12h30 à l'issue du CTA devant le rectorat

En ce qui concerne le bassin chalonnais dans le 71, il a été décidé :

- Tenue d'HIS dans chaque établissement le lundi 7 janvier,
- Réunion des représentants de chaque lycée, lundi soir à la maison des syndicats,
- Un déplacement et un rassemblement devant le rectorat le mercredi matin, jour du CTA,
- Une réunion d'information à destination des parents des établissements chalonnais, jeudi soir à la maison des syndicats,
- Boycott des CA convoqués en janvier pour la répartition des DHG,
- Boycott systématique des conseils pédagogiques et des réunions d'information aux familles convoqués par les chefs d'établissement pour promouvoir et mettre en œuvre la réforme.